

CONSEIL COMMUNAL

## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Communal du 25 septembre 2013

**Objet : PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2013**

PROJET DE CENTRE AQUATIQUE RÉGION MORGES

### L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis de la Municipalité.
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.
- Que celui-ci a été soumis à la votation séance tenante.

### DECIDE

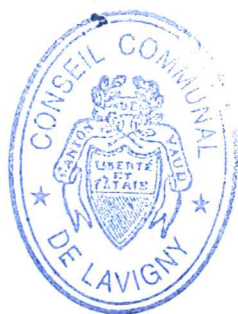
- De dire que la participation de la Commune de Lavigny au présent crédit d'étude sera totalement amortie sur l'exercice 2013
- D'accorder un crédit global de CHF 9'940.00 à ce titre.

### AUTORISE LA MUNICIPALITE

- A constituer au nom de la Commune de Lavigny la société anonyme « Centre Aquatique Région Morges SA » et à acquérir des participations dans celle-ci.
- A conclure les actes nécessaires à la constitution et l'organisation de ladite société.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

Le Président  
J. Girard



La Secrétaire  
L. Simone